

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10ème
Nom de site		Numéro	T16805
Adresse du site	48, rue du Faubourg Poissonnière	Hauteur	R+5 (22.32m)
Bailleur de l'immeuble	ELOGIE	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	16/04/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/04/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	16/05/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 2 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 330° et 70°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 330° < 5V/m - 70° < 5V/m 5G (3500): 330° < 5V/m - 70° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.75m pour les antennes à faisceau fixe 25.30m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 4 antennes fixées sur des mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans les 100m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 48 RUE DU FAUBOURG POISSONNIERE 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

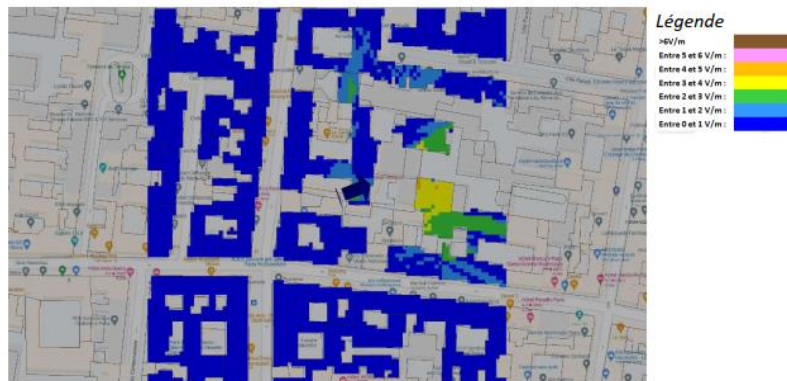
	Azimut 330°	Azimut 70°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 70°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 48 RUE DU FAUBOURG POISSONNIERE 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

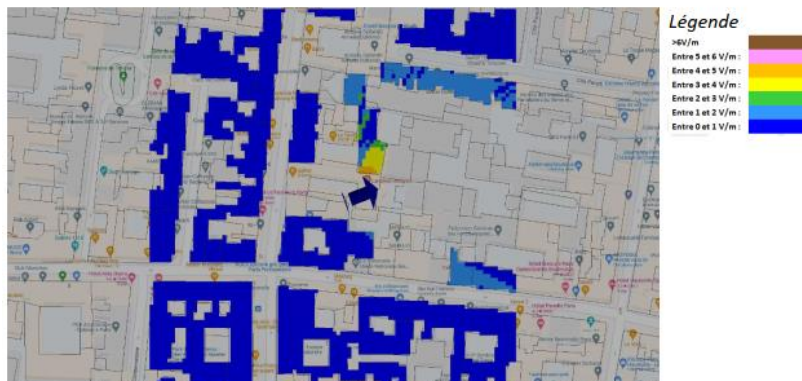
	Azimut 330°	Azimut 70°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 70°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



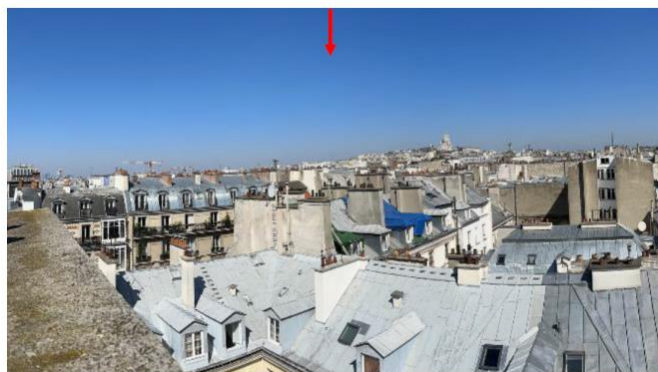
Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Non visible depuis cette vue



Vue des Azimuts

Azimet 330° :



Azimet 70° :

